

INTERVIEW de la FNSA dans « DIMENSION AMIANTE »



DIMENSION AMIANTE N°23 – Mai-Juin 2019

Article page 39 « La FNSA réalise des chantiers-tests » avec l'interview de Samantha FOULON, Déléguée Générale.

La FNSA réalise des chantiers-tests

Au-delà de l'expérience normande, la Fédération nationale des syndicats de l'assainissement et de la maintenance industrielle (FNSA) s'interroge sur la problématique de l'amiante. La fédération a établi plusieurs partenariats, et expérimente différents modes opératoires avec ses adhérents. Trois questions à Samantha Foulon, déléguée générale et directrice des affaires juridiques à la FNSA.

Dimension Amiante : Depuis quelques années déjà, la FNSA est sensibilisée au sujet de l'amiante...

Samantha Foulon : « La fédération représente aussi bien des entreprises chargées du curage horizontal, que de l'hygiène immobilière verticale (vide-ordures...), et la question de l'amiante est bien présente au sein de nos métiers. Depuis 2014, la FNSA s'est penchée sur le sujet pour trouver des mesures adéquates permettant de protéger à la fois les opérateurs et l'environnement, et nous sommes aujourd'hui en mesure de réaliser des chantiers-tests, afin de déterminer les modes opératoires les plus efficaces. Il s'agit également de déterminer quels EPI, quelles formations sont nécessaires aux agents. »

D.A. : Dans le cadre de ces chantiers-tests, la FNSA s'est rapprochée de plusieurs organismes...

S.F. : « Dans un premier temps, nous avons rejoint le projet Carto Amiante, en signant une convention avec l'OPPBTB sur l'hygiène immobilière. Puis nous avons signé une convention avec la Carsat et la Cramif concernant le curage afin de récolter un maximum de données concernant les interventions sur des réseaux en amiante, sur tout le territoire. Cela nécessite aussi de multiplier les conventions de partenariat avec les métropoles pour réaliser des chantiers-tests avec nos adhérents sur leurs territoires, en mettant l'accent sur l'aspect collectif de la démarche menée par la fédération. Nous sommes également accompagnés dans notre action par le Syffa, le Syndicat national des fabricants et fournisseurs de matériels d'assainissement, affilié à la FNSA, dans le cadre de notre réflexion sur les solutions à mettre en œuvre. Au-delà de la prise de conscience de la présence d'amiante et de l'exposition des opérateurs, c'est toute une sensibilisation sociale qui nous motive à avancer sur le sujet. »

D.A. : Comment se déroulent concrètement ces chantiers-tests ?

S.F. : « Ces opérations sont assez longues à mettre en œuvre, il faut s'assurer de bien travailler sur un réseau en amiante-ciment -la cartographie des réseaux amiante est l'un des points sensibles, car elle est quasi inexistante-, établir le protocole avec le laboratoire, appeler la Carsat ou la Cramif pour avoir un observateur, réaliser les fiches de chantiers-tests, et compter environ 1h30 d'intervention pour légitimer la prise de mesure. Or 80% de nos adhérents sont de petites entreprises. Pour les sensibiliser et les soutenir, nous avons mis en place des aides, un dédommagement forfaitaire pour la mise en place du chantier, et une prise en charge de l'intervention du laboratoire dans le cadre des opérations de curage. Nous avançons grâce aux remontées des opérateurs concernant le changement de leurs habitudes de travail induit par les modes opératoires testés, et les difficultés rencontrées (tampon qui obstrue la vue sur l'extérieur, nettoyage nécessaire du tampon sur lequel les fibres vont adhérer, surchaussures qui ne tiennent pas, etc.). »